

Le CNR et son programme

Conférence I-CGT-HS du 19 mars 2014

Nous voici donc à réfléchir sur le Conseil national de la Résistance et son programme qui sont deux termes désormais indissociables. Nous sommes en effet dans une époque de commémoration et des expressions de qualité très variables se réalisent à ce sujet sur plusieurs supports. Ces initiatives montrent un intérêt à comprendre une période et des initiatives politiques aujourd'hui bien lointaines mais qui ont laissé des souvenirs quelque peu légendaires et des références jugées importantes dans notre culture politique révolutionnaire.

Conseil national de la Résistance claqué d'abord comme un drapeau exceptionnel, scellant une union condition fondamentale de la victoire sur le nazisme/fascisme. A cela s'ajoute un programme dont le contenu guida un moment les orientations du pays.

Je me dois de préciser que nous ne traiterons pas aujourd'hui de ce que fut l'action du CNR dans la période postérieure à la Libération, à vrai-dire sans doute jusqu'en 1947 où il cessa de jouer un rôle politique en raison des dégâts de la guerre froide en essor et des consolidations institutionnelles survenues après la période des incertitudes ayant suivi la Libération.

Cette période des lendemains de la Libération et du rôle qu'y joua le CNR est assez mal connue mais je pense que nous allons prochainement nous trouver en situation meilleure puisque viennent d'être déposées au Centre d'histoire du XX^e siècle les archives de Louis Saillant qui fut le dernier président du CNR et aussi, on le sait, un grand

dirigeant de la CGT. Nous attendrons donc avec impatience encore un peu pour disposer des pépites archivistiques probables de ce fond.

Nous pouvons cependant parler du CNR, de sa constitution et de son programme. Je vais tâcher de le faire non point en reprenant ce qui est désormais fixé dans le numéro spécial des *Cahiers d'histoire sociale* de l'IHS CGT qui vient d'être publié mais en apportant quelques éléments de réflexion plus « stratégiques » .

On le sait l'année 1943 est celle du tournant de la guerre . Stalingrad a sonné la fin de la période des succès nazis : la situation est désormais renversée. Bien sûr l'union soviétique supporte, et pour longtemps encore, l'essentiel de l'effort de guerre et paie un prix très élevé. Mais chacun sait que l'on est entré dans une nouvelle période qui verra inéluctablement la chute du nazisme/fascisme. Le temps des compromis, des compromissions s'achève. Il faut se mettre en ordre de bataille et cela suppose que soient surmontés les émiettements nés de l'histoire récente. Cette question concerne aussi bien les Résistances intérieures qu'extérieures et il est remarquable de constater que les processus de coordination et d'unification vont se réaliser dans une grande concordance de temps.

C'est à cet aspect fondamental qu'il convient de rattacher le processus de création du CNR, la réalisation de l'unité militaire des forces classiques situées dans l'empire et l'élaboration d'un cadre politique d'ensemble.

Vous comprendrez sans doute que tout cela n'est pas facile à dire dans le cadre d'une conférence telle celle d'aujourd'hui. J'espère néanmoins apporter quelques éclairages à ce propos. En tout cas voici le plan de mon exposé.

J'évoquerai tout d'abord la question de la Résistance ou, plutôt, des Résistances ; je traiterai ensuite des circonstances de la réalisation de l'unité et des relations instaurées avec Londres ; viendra ensuite une brève approche de la structure du programme et des lectures qui en ont découlé ; enfin j'évoquerai la portée contemporaine du programme et l'importance que ses principes peuvent avoir aujourd'hui.

1 – Résistances, Résistance

Il est d'usage bien ancré de dire Résistance pour englober tout ce qui s'est réalisé contre Vichy et l'occupant sur le territoire durant les années sombres. Mais l'on doit introduire sous l'appellation générale de Résistance des distinctions qui tiennent aux différentes matrices idéologiques des courants qui ont composé la Résistance : on dit ainsi, Résistance communiste, Résistance gaulliste, Résistance des chrétiens. On dit aussi la Résistance en Bretagne, en Région parisienne, en Languedoc, dans le Nord... car des différences parfois importantes ont caractérisé l'action résistante selon les régions.

Voici donc autant de variations langagières qui établissent des spécificités au sein du grand ensemble complexe que constitue la Résistance intérieure. Mais puisque l'un des buts de la Création du CNR fut d'unifier la diversité jusqu'alors existante, il faut dire quelques mots sur celle-ci.

La diversité des résistances dépendit tout d'abord des conséquences du désastre de mai-juin 1940. Le territoire national fut divisé en 4 zones aux statuts différents : l'Alsace-Moselle était purement annexée au Reich, le Nord-Pas-de-Calais se trouvait rattaché au commandement militaire de Bruxelles, le reste du territoire était divisé en deux zones, l'une dite occupée couvrant les trois

cinquièmes du territoire dans laquelle l'administration française appliquait les ordonnances du commandement militaire en France et les lois du gouvernement de Vichy pour autant qu'elle avaient reçues l'approbation de l'occupant, l'autre dite non occupée, c'est-à-dire soustraite à l'occupation allemande par la convention d'armistice de juin 1940 et sur laquelle l'Etat vichyssois exerçait un contrôle total (à l'exception d'une zone italienne très réduite).

Les grandes différences spatiales et d'organisation politique qui caractérisaient ces quatre zones allaient se refléter dans les formes de développement des activités résistantes.

Si l'Alsace-Moselle annexée au Reich ne vit guère que fonctionner des filières d'évasion, le Nord-Pas-de-Calais s'installera dans une résistance farouche, nourrie des souvenirs de l'occupation durant la première guerre mondiale, résistance farouche dominée par le PC et les FTP et qu'incarne notamment la grande grève des mineurs du 27 mai-10 juin 1941. Dans la zone occupée le parti communiste développera un grand effort d'organisation et engagera l'action armée contre l'occupant et Vichy dès l'été 1941. En zone non occupée, à côté de FTP très actifs de nombreux mouvement d'essence républicaine se développeront et seront confrontés à partir de l'occupation de la zone le 11 novembre 1942 aux mêmes questions que celles qui se posaient antérieurement en zone occupée.

On le comprend aisément cette situation a constitué à l'approche des confrontations décisives un obstacle politique et militaire qu'il a bien fallu surmonter. Les obstacles qu'il convenait de surmonter sur le territoire national devaient également l'être ailleurs, c'es-à-dire sur les territoires du grand empire colonial français. Le désastre militaire de mai-juin 1940 et les conséquences politiques

qui en avaient résulté avec l'installation du régime de Vichy posaient un grand problème. Les forces militaires réparties dans les colonies et plus particulièrement en Afrique du nord étaient sous l'influence et le contrôle de Vichy et n'entendaient en rien entrer en guerre avec les nazis/fascistes. De Gaulle avait entrepris un travail long et complexe afin de faire basculer ces troupes dans le camp de l'opposition à Vichy et aux occupants, mais l'affaire s'était révélée difficile.

Les français de Londres (qui se disaient « français libres ») n'étaient aux commencements qu'une poignée et ne furent, au bout du compte que quelques milliers. De Gaulle ne conserva longtemps auprès de lui qu'une maigre cohorte de fidèles et bon nombre des officiers qui avaient rejoint Londres après les désastres de juin 1940 n'y restèrent pas.

De Gaulle dut mener de rudes batailles pour obtenir une reconnaissance par les Anglais (puis les américains), de son action et des services qu'il avait mis en place, reconnaissance qui lui était indispensable pour disposer de la logistique permettant de faire la guerre ce qui le séparait fondamentalement des vichystes. De Gaulle considérait en effet l'affrontement avec les nazis fascistes comme une affaire militaire par nature. Son souci était de faire reconnaître ses services comme une reconstitution symbolique de la France et il considérait que la confrontation avec le Reich dans sa phase finale supposait tout d'abord l'engagement militaire en Afrique du nord et en méditerranée ainsi que l'ouverture d'un second front à l'ouest. De Gaulle considérait que l'implication de forces françaises dans ces grandes batailles était indispensable afin de ne pas subir des lendemains de libération sous la houlette des alliés et notamment des américains. Pour parvenir à cet objectif il fallait être en capacité de conduire

une guerre et donc de disposer de forces militaires significatives qu'il convenait de détacher de la domination vichyste. De Gaulle se heurtait dans ce dessein à de grands obstacles parce que les cadres militaires présents dans les diverses contrées du vaste empire colonial étaient pour la plupart vichystes et menaient dans le meilleur des cas un jeu ambigu. Le général Henri Giraud imposé par les américains comme commandant en chef civil et militaire en Afrique du nord suite à l'exécution de l'amiral Darlan, une créature de Vichy, en décembre 1942, incarnait peu ou prou cette orientation. Bien évidemment cette situation était observée avec attention par les anglais et les américains qui longtemps mirent des bâtons dans les roues de l'attelage gaulliste et privilégiaient les relations avec Giraud. En janvier 1943 une conférence anglo américaine réunie à dans un quartier résidentiel de la banlieue de Casablanca (Anfa) permit de quelque peu clarifier les choses en établissant une coprésidence De Gaulle/Giraud à la tête du Comité français de la libération nationale (CFLN) en juin 1943 qui était l'organisme permettant de surmonter la division De Gaulle/Giraud. En définitive, fin juillet 1943, lorsque furent fondées, par fusion de divers corps, les Forces françaises libres celles-ci comptaient 61 000 hommes, ce qui n'était pas négligeable mais sans plus. Parmi ces 61 000 hommes (et femmes) 50 000 provenaient de l'armée de terre, 7 000 de la marine de guerre et des forces navales de la France libre, 3 500 des forces aériennes françaises libres et 430 femmes du corps des volontaires françaises complétaient ces effectifs. Ajoutons que les unités opérationnelles de la France libre ne comptaient que 18% de français « de souche » aux côtés de 66% d'indigènes et de 16% de légionnaires étrangers.

Il m'est impossible d'entrer dans les détails très compliqués qui caractérisaient les contradictions et les luttes internes dans le champ des Résistances extérieures mais retenons

ceci : les Résistances extérieures n'ont qu'une vision militaire de la situation. Si elles entendent travailler à des coopérations avec les « alliés », elles n'envisagent pas (elles n'imaginent pas), l'existence d'une action résistante intérieure en dehors des activités d'appui logistiques à l'action militaire proprement dite, notamment le renseignement. Leur puissance militaire est, par ailleurs, somme toute limitée

Très longtemps, les hommes de Londres pris dans leur vision de la guerre et de la libération du territoire sont indifférents à ce qui se passe en France, ignorent les réalités des Résistances. Jean moulin a dit son effroi, fin 1941, lorsque débarquant à Londres il se rend compte que les services gaullistes ne savent rien de la situation sur le continent. Ce n'est que très progressivement que la perception de la réalité (d'une partie de la réalité du moins) va se faire) et que des mesures d'appui vont être dégagées.

Mais quelle doit donc être l'action Résistante intérieure ?

On l'a dit, nées d'histoires singulières, arrimées à des groupes aux références politiques diverses et évolutives, ayant longtemps entretenu des positions au moins ambiguës à l'égard de Vichy, les Résistances intérieures se divisent à propos des stratégies à mettre en œuvre par leurs propres forces. Deux courants existent. Faut-il se contenter d'un effort de propagande et de solidarité, d'une action de renseignement, en attendant de pouvoir porter appui à l'intervention armée extérieure lorsqu'elle se produira ? Faut-il au contraire, ainsi que le font les communistes, développer tout de suite l'action, notamment armée, afin de faire émerger une armée populaire éduquée à l'école de la guérilla et fondement de l'affirmation nationale dans le contexte de la libération du territoire ? Cette controverse très profonde a traversé

toutes les années sombres et a pesé sur les conditions politiques d'une possible unité.

2 – Les circonstances de la réalisation de l'unité

Je viens de l'indiquer, les diversités prévalant au sein des Résistances intérieures étaient très importantes. Beaucoup ont coutume de dire qu'il y avait de tout dans la Résistance et cela est à peu près exact si l'on se réfère simplement aux affirmations politiques explicites. Mais les clivages appréciés du point de vue de la pratique sont plus éclairants. La diversité concernait, en effet des buts à atteindre et les moyens à mobiliser pour y parvenir.

Je noterai, le fait n'est pas de conséquence secondaire, que les mouvements se constituèrent par des regroupements d'affinités parfois un peu hasardeux à une exception près qui était celle de la Résistance communiste. Le Parti communiste a, en effet, été le seul parti à créer un mouvement de Résistance, le Front national de lutte pour l'indépendance de la France, et son bras armé les Francs tireurs et partisans. Le Parti communiste s'est ainsi établi sous de grandes singularités qui concernaient aussi bien son orientation homogène sur tout le territoire que ses modes d'organisation et d'action et, plus généralement, sa conception de la lutte et des buts à atteindre.

La puissance qui se dégageait progressivement de cette réalité conduisit les autres mouvements le considérer avec méfiance en raison des préjugés anticomunistes qui étaient souvent les leurs et des intentions cachées de prise du pouvoir qu'il croyaient déceler dans la stratégie de lutte armée.

Les mouvements, longtemps très crispés à l'égard du Parti communiste cultivaient dans le même temps les

différences qui existaient entre eux, campaient sur des territoires, peinaient à envisager des regroupements.

Ces différences recouvraient le champ des conditions d'action mais aussi des sensibilités. C'est dans ce contexte que l'idée de l'installation d'un cadre unitaire national ne fut pas facile. Des embryons d'unité avaient été suscités par Jean Moulin en zone sud (octobre 1942). Des fusions coordinations de mouvements se font jour (les MUR qui regroupent Combat, Libération et Franc-Tireur sont créés le 26 janvier 1943 en zone non-occupée) mais la mise à l'écart des communistes est systématique et le Front national contesté comme mouvement de Résistance à part entière alors qu'il porte dans sa conception profonde l'idée d'une matrice unitaire dans laquelle pourraient se fondre l'ensemble des organisations.

Au fond, dans cette période, ce qui se joue c'est l'unité de qui et pourquoi ? On le sait, l'affrontement sur ce point a été très rude mais de Gaulle appuyé par les communistes a tranché : le Conseil de la Résistance aura statut d'institution intérieure et de représentation de la nation, il s'articulera avec les autres institutions en formation notamment à Alger. On admettra donc en son sein les anciens partis de la III^e République qui ne sont pourtant, PC excepté, selon les mots du général de Gaulle, que des « *sépulcres blanchis* ». On admettra aussi les syndicats et bien sûr les mouvements, les plus importants du moins (ce qui suscitera plus tard quelques controverses, à propos de l'ORA notamment considérée comme une organisation d'essence vichyssoise et qui ne sera jamais acceptée comme membre du CNR.

Le besoin symbolique d'une nation reconstituée incarnée par le CNR exprimé par de Gaulle coïncide avec une nécessité politique et le mérite revient au FN et au PC d'avoir permis que cette construction se réalise sous ces

traits. De même, le fait que l'autorité de de Gaulle soit reconnue lors de la création du CNR, règle la question du leadership au sein du CFLN et liquide politiquement l'hypothèque giraudiste. Il ne résultera cependant pas de cette construction des conséquences immédiates ainsi que l'exprimera le lancinant problème des approvisionnements en armes que certains éléments de la France libre et des services britanniques n'aideront pas à résoudre. On ajoutera que durant les mois compliqués précédant la Libération persisteront des conceptions différentes de l'organisation de l'action ainsi qu'en témoigneront les tragédies du Vercors et des Glières qui sont celles d'une certaine conception militaire de l'action armée s'écartant des principes de la guerre de guérilla.

Des volontés de reprise de l'autonomie, alimentées par le rejet des anciens partis de la III^e République, voire des opérations de renversement du processus initié par la création du CNR existeront (affaire suisse, février 1943).

Fragile politiquement, le CNR l'était aussi en raison des conditions de la clandestinité. Il ne se réunit en séance plénière qu'une seule fois en novembre 1943 et doit décider d'un fonctionnement fondé sur la confiance et la délégation. On a du mal à se représenter aujourd'hui quelles furent les conditions de l'écriture de son programme. Imaginez donc une commission de rédaction formée des cinq membres du bureau permanent qui se réunit dans des conditions parfois rocambolesques telles de longues marches champêtres et croise comme elle le peut les observations des uns et des autres (j'espère que les archives Saillant parleront à ce propos).

Ces difficultés sont surmontées par consensus et dans le cadre des solidarités particulièrement fortes résultant des rudes conditions de la lutte clandestine.

3 - Le programme du CNR et ses lectures

A l'origine il n'y avait pas le projet d'un programme mais d'une Charte, ou programme d'action. autrement dit l'énoncé d'un certain nombre de principes sur lesquels un accord se réaliserait.

Cet accord portait sur deux dimensions, celle de l'action immédiate et celle des orientations économiques et sociales à mettre en œuvre une fois la libération du territoire réalisée.

Le fait que les questions de l'action immédiate soient placées en première partie de la Charte signale tout à la fois le caractère crucial immédiat de la définition de l'action des Résistances et la nécessité d'en définir les contours.

Je l'ai indiqué, cela avait constitué un débat et provoqué des clivages profonds. Le fait que la rédaction qui l'emporte déclare indispensable l'engagement de l'action armée constitue un tournant capital : en définitive les orientations du PC et du FN triomphent parce qu'elles ont fini par rejoindre celles que le général de Gaulle a progressivement définies s'agissant de l'insurrection nationale.

Pour le général de Gaulle l'insurrection apparaît d'abord comme une nécessité politique. Le 18 avril 1942, lors du retour de Pierre Laval au pouvoir, il affirme à la BBC que : *« la libération nationale ne peut être séparée de l'insurrection nationale. »* Les Français sont appelés à lutter contre l'occupant mais aussi contre Vichy : *« A ces gens là comme à l'ennemi, les Français ne doivent rien, excepté de les chasser »*. Il rejette toute demi-mesure et inscrit l'insurrection nationale dans une rupture totale, liée de plus en plus, à la nécessité d'une transformation politique et sociale profonde. Le 8 octobre 1943 il déclare à Ajaccio *« Les patriotes corses auraient pu attendre que la victoire des armées alliées réglât heureusement leur destin. Mais ils*

voulaient eux-mêmes être des vainqueurs » balayant le « *pitoyable échafaudage de Vichy* ». Le 18 mars 1944, à Alger Le général de Gaulle fait valoir l'efficacité militaire de la Résistance qui, appuyée au moment voulu par l'insurrection nationale contre l'envahisseur, « *pèsera lourdement sur la situation stratégique* ». L'insurrection est d'autre part pensée comme devant se réaliser sous la direction du CFLN. On le voit la conception gaullienne de l'insurrection nationale mêle étroitement le militaire et le politique ce qui suscite l'inquiétude des Britanniques qui interdisent l'expression de de Gaulle sur ce point à la BBC !

Le programme du CNR en reprenant l'essentiel de ce schéma insurrectionnel rejoint aussi la conception communiste de l'insurrection nationale qui est pensée en continuité avec l'action immédiate et la lutte armée préconisée depuis 1941 : portée par le peuple et la classe ouvrière, l'insurrection nationale et inséparable de la grève générale.

Je ne m'engagerai pas dans un bilan de cette stratégie qui visait à un embrasement des villes et à un processus de généralisation, me contentant de pointer en quoi l'orientation d'action établie dans la première partie du programme du CNR porte l'empreinte de ces conceptions. Je noterai cependant qu'une des raisons qui pousse au triomphe de cette orientation repose en grande partie sur le fait que les FTP alignent à la fin de l'année 1943 25 000 combattants, certes souvent mal armés mais bien encadrés et trempés par les actions de guérilla alors que les effectifs dits « engagés » (autrement dit prêts à s'engager dans l'action, mais pour l'heure dormants) de l'Armée secrète qui regroupe les mouvements non communistes sont évalués au début de 1944 à 30 800.

Cette première partie du Programme du CNR fit l'objet de beaucoup de discussions qui reléguèrent à peu de choses

les débats sur la deuxième partie. Le temps ayant passé et l'histoire ayant réglé dans les faits les interrogations/débats sur l'insurrection, le regard sur les contenus portés par le programme s'est déplacé vers la seconde partie.

Plusieurs sortes de débats et de lectures ont eu lieu à ce propos. On notera pour mémoire (et il faut voir dans ce fait l'empreinte des radicaux) que la question du droit de vote des femmes n'était pas posée. L'assemblée d'Alger corrigea cela. Sur la question coloniale le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'était pas évoqué et cette faiblesse ne fut pas corrigée.

S'agissant des grandes réformes structurelles prévues, beaucoup furent mises en œuvre non sans ambiguïtés parfois (protection sociale) voire avec réticences (nationalisations), mais les orientations fondamentales marquèrent la période post libération.

À partir de septembre 1944, l'application de son programme devient la principale raison d'être du CNR. Le 7 octobre 1944, le CNR organise un vaste rassemblement au Vel d'Hiv à Paris et fait acclamer par une foule immense les grandes lignes de son programme.

De son côté le gouvernement provisoire, qui n'a jamais reconnu le programme du CNR, persiste dans son attitude : le 12 septembre 1944, dans un discours prononcé au palais de Chaillot le général de Gaulle lorsqu'il annonce les « principes » qui vont guider son action se garde bien de se référer au CNR se contentant de déclarer : « (...) *tout en assurant à tous le maximum de liberté, et tout en favorisant en toute matière l'esprit d'entreprise, [la France] veut faire en sorte que l'intérêt particulier soit toujours contraint de céder à l'intérêt général, que les grandes sources de la richesse commune soient exploitées et dirigées (...) pour l'avantage de tous, que les coalitions d'intérêt (...) soient*

abolies une fois pour tous, et qu'enfin chacun de ses fils, chacune de ses filles puisse vivre, travailler, élever ses enfants dans la sécurité et la dignité. »

Malgré ces silences et ambiguïtés, entre décembre 1944 et octobre 1945, le gouvernement provisoire est amené à prendre une série d'ordonnances allant dans le sens des mesures préconisées par le programme du CNR.

En un peu plus d'une année largement dominée par la situation de poursuite de la guerre, un certain nombre des orientations préconisées par le programme du CNR sont mises en œuvre.

Le 26 octobre 1945, Louis Saillant intitule l'exposé qu'il présente devant la Conférence nationale des comités départementaux de la Libération « *Le programme du CNR au pouvoir* ». Le propos est optimiste et exact. Mais la question est désormais posée dans le pays du pilotage institutionnel de la période. Manifestement, le CNR a achevé sa mission historique. Il a su conduire, dans une étrange atmosphère d'unité et de déchirements, l'insurrection parisienne et la réinstallation de la République. Il constitue désormais une grande référence morale même si au cours des mois et des années qui viennent l'union nationale construite dans la Résistance va se défaire. Son programme économique et social marque d'autant plus la société qu'il trouve largement à se concrétiser et appuie les logiques qui se mettront bientôt en œuvre dans la longue phase de croissance qui va s'amorcer. On comprend dès lors combien les principes qui l'animent et qui ne constituent cependant pas une ouverture à des transformations sociales très radicales unissent aujourd'hui l'hostilité de tous ceux qui ne pensent l'organisation économique et sociale que sous des prismes libéraux. Les récents propos de M. Kessler révèlent en tout

cas que les principes portés par le CNR contredisent les logiques d'un libéralisme débridé.

4 – La portée contemporaine du programme du CNR

Le fait que le Programme du CNR ait ressurgi récemment dans le débat politique doit être interrogé. Comme doit être interrogé le fait qu'il ait disparu des débats durant près d'un demi-siècle. Cette longue immersion dans le seul champ des références rituelles me paraît avoir deux raisons essentielles. La première tient au fait que beaucoup des préconisations du CNR s'étaient concrétisées dans le contexte exceptionnel de la période ayant suivi la Libération et n'avaient pas été remises en cause. La seconde s'enracine dans le fait qu'une autre perspective programmatique se construisait en filiation avec le programme du CNR mais en développant ses logiques profondes. Cette perspective programmatique était celle du programme commun de gouvernement portée par les seules forces de gauche et donc éloignées des contraintes et compromis de l'union nationale.

L'idée et la stratégie de programme s'étaient enracinées au cours des années 1960 et s'inspiraient des esquisses programmatiques nées à l'époque du Front populaire et, bien sûr, de l'expérience du CNR.

Pour autant la stratégie du Programme commun de gouvernement se fondait sur des principes de contrat et de transformations sociales d'ensemble. Le PCG était un document à vocation très complète : il embrassait tous les champs du devenir politique, économique et social et établissait un calendrier des transformations à réaliser.

Le fait que cette logique programmatique n'ait pas trouvé à se concrétiser en raison même des contraintes qu'elle

imposait aux contractants et que l'idée même de programme ait été rapidement récusée par le Parti socialiste et par François Mitterrand dans le contexte de la division de la gauche à porté un coup mortel à cette stratégie.

Dans le contexte plus général d'évolutions idéologiques récusant l'idée même de tout fonctionnement économique et social pensé sous l'angle d'une planification même indicative, la question programmatique fut étouffée.

Il fallut beaucoup de temps dans les sphères socio-politiques détachées de l'influence communiste pour que recommence à surgir la question du programme.

Attac en vint ainsi à poser ces questions et réinstalla le programme du CNR dans le débat contemporain. Cette démarche fut très utile car elle permit d'enclencher un puissant mouvement critique du libéralisme.

Certes, le programme du CNR, dans sa deuxième partie n'était pas promu comme une réponse aux questions posées aujourd'hui, mais son esprit reprenait pied dans la réalité.

Au fond, le programme du CNR retrouvait, cinquante ans après sa rédaction un visage actuel. Cela nourrit quelques défauts, tel celui d'une idéalisation, mais ce ne fut que peu de chose par rapport à la mobilisation symbolique suscitée et au travail d'approfondissement historique désormais engagé qui permet à la fois de mieux comprendre le passé et de se projeter dans l'avenir.